

DECRET N° 2014-305 DU 29 AVRIL 2014

Chargeant **Monsieur Christian E. SOSSOUHOUNTO** Ministre de, l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement (MUHA), de l'intérim de **Monsieur Natondé AKE**, Ministre des travaux Publics et des Transports du Dimanche 23 Mars 2014 au Dimanche 30 Mars 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU La loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 29 mars 2011 par la cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU Le décret n°2013-457 du 08 Octobre 2013 portant composition du gouvernement ;

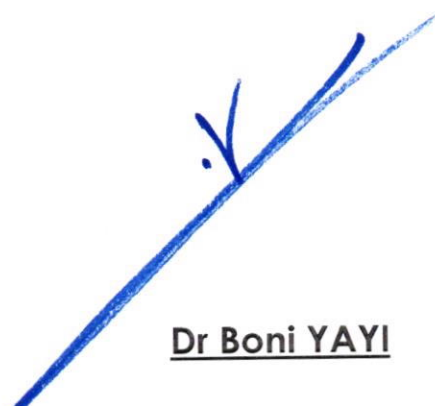
DECRETE :

Article 1^{ER} : Du **23 au 30 mars 2014**, **Monsieur Christian E. SOSSOUHOUNTO** Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement (MUHA) chargé d'assurer l'intérim de **Monsieur AKE Natondé** Ministre des Travaux Publics et des Transports, absent du territoire National.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 avril 2014

Le président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement


Dr Boni YAYI

Ampliations : PR6 – PR2-SGG2 AN2 CES2 HCJ26 CC2 HAAC 2 MIC4 MUHA MINISTRES 29-AUTRES- JORB1.

